

L'honorable sir MACKENZIE BOWELL: Le très honorable leader de la Chambre pourrait-il nous dire quel est le montant demandé et quel est le montant qui sera probablement requis pour l'année finissant le 31 mars prochain?

Le très honorable sir RICHARD CARTWRIGHT: Le montant requis par le présent bill pour le service de l'année finissant le 31 mars est de \$353,000 qui n'a pas été voté. Du revenu consolidé pour le service de l'année subséquente 1912, la somme de \$26,642,222 est demandée. Une autre somme qui n'a pas été demandée de \$2,934,000 est aussi requise pour le service de l'année qui a expiré le 31 mars dernier. Le bill contient une pareille disposition tendant à dire que le montant accordé aux territoires du Nord-Ouest ne sera pas considéré comme périmé. Quant au montant total, le montant requis pour tout le service, capital et fonds consolidé, vont être d'environ \$157,000,000. Sur cette somme, environ cent six mille dollars ou cent sept millions seront imputés sur le fonds consolidé, le compte du revenu ordinaire. Le reste est principalement pour l'exécution des travaux sur le chemin de fer Transcontinental national et de certains autres travaux en cours d'exécution qui doivent être imputés sur le capital, y compris une ou deux subventions pour le chemin de fer de la baie d'Hudson, et pour certaines dépenses assez considérables dans les Provinces maritimes, relativement au chemin de fer Intercolonial. Voilà les principaux faits auxquels cette mesure s'applique.

L'honorable sir MACKENZIE BOWELL: C'est à peu près la somme qui devait, à mon avis, être requises durant l'année. L'honorable ministre a ajouté un million à la somme de \$150,000,000 qui, d'après moi, devaient être requise. Cependant, à notre époque de progrès, je ne suppose pas qu'un million fasse beaucoup de différence dans un sens ou un autre. Etant donnés les crédits soumis à la Chambre et ceux que nous avons déjà adoptés, je dois conclure que les prévisions budgétaires pour l'année indiquent parfaitement que nous sommes à la veille des élections. Lorsque vous voyez le nombre des item pour les différentes provinces sous le titre "édifices publics, ports

et quais", vous êtes étonnés lorsque vous comparez le présent avec le passé. Je veux parler de quelques item relativement à la question que j'ai soulevée. En lisant les crédits mis, cette année, devant le Parlement, sans parler de plus fortes sommes qui sont comprises dans les crédits destinés aux travaux publics, etc., je me bornerai à relever les chiffres qui se rapportent aux travaux qui doivent être exécutés durant l'année, et étant donné leur nombre, il semble que le gouvernement paie une certaine somme à certaines circonscriptions dans le but de s'assurer des votes. C'est là la conclusion que l'on peut tirer. Sans doute, je ne voudrais pas accuser le gouvernement de faire une pareille chose. Je me propose de citer quelques chiffres pour le bénéfice de ceux qui sont ici et aiment à les lire. Voici les item votés pour les différentes provinces:

Nouvelle-Ecosse..	16
Ile du Prince-Edouard..	3
Nouveau-Brunswick..	9
Québec..	22
Ontario..	47
Manitoba..	7
Saskatchewan et Alberta..	16
Colombie-Anglaise..	13

Pour les ports, les quais, je trouve les item suivants:

Nouvelle-Ecosse..	120
Nouveau-Brunswick..	40
Ile du Prince-Edouard..	8
Québec (deux pages et demie)..	104
Ontario..	57
Manitoba..	7
Saskatchewan et Alberta..	1
Colombie-Anglaise..	31

Voyons les crédits supplémentaires que nous avons devant nous. Nous trouvons les chiffres suivants pour les édifices publics, travaux publics, etc., sans compter aucunement les sommes plus fortes sur lesquelles j'ai appelé l'attention:

PRINCIPAUX CREDITS.

Nouvelle-Ecosse..	102
Ile du Prince-Edouard..	2
Nouveau-Brunswick..	15
Québec..	31
Manitoba..	5
Ontario..	45
Saskatchewan et Alberta..	22
Colombie-Anglaise..	18
Nouvelle-Ecosse..	102
Ile du Prince-Edouard..	18
Nouveau-Brunswick..	48
Québec..	78
Ontario (encore) ports..	49
Manitoba..	4
Saskatchewan et Alberta..	9
Colombie-Anglaise..	18
Territoire du Yukon..	2